

Complexe sportif

Herbignac dispose d'infrastructures sportives communales qui lui permettent de répondre aux demandes des associations.

Salle Yannick Serré



Salle Océane







Salle du Dojo













Terrain en Herbe















Terrains de tennis extérieurs







MAIRIE DE HERBIGNAC

1 avenue de la Monneraye
44410 Herbignac

HORAIRES :

Lun - Mar - Mer - Ven : 9h > 12h /

13h30 > 17h30

Jeu : 8h30 > 13h

Sam : 9h > 12h (Etat-Civil
uniquement)

📞 02 40 88 90 01